



Technicentre de Romilly (Aube)

Le 26 mai, l'UNSA-Ferroviaire à la rencontre des cheminots, du Maire et du Directeur d'Etablissement.



La volonté des élus et du Directeur d'Etablissement du Technicentre Industriel de Romilly est le maintien des emplois sur le bassin romillon. Des éléments de réponses seront apportés aux cheminots, au plus tard la 2^{ème} quinzaine de juin.

Les axes envisagés sont :

- ✓ l'atelier de réparation PRM,
- ✓ l'atelier de démantèlement,
- ✓ le pôle ingénierie du démantèlement,
- ✓ SNCF développement.

L'UNSA-Ferroviaire espère donc que les conséquences pour le site romillon seront moins alarmistes que les annonces faites par Guillaume Pepy le 16 avril 2015.

Afin de préserver les emplois sur site, l'UNSA-Ferroviaire a porté l'idée de la mise en place de la charge PRM avant la construction du nouvel atelier.

L'UNSA-Ferroviaire a été force de proposition sur la mise en place d'une véritable « cellule projet », en pilotage :

- ✓ de la construction du nouvel atelier,
- ✓ de la mise en place du démantèlement,
- ✓ du maintien de la production actuelle.

**Pour l'UNSA-Ferroviaire,
l'humain reste au centre des préoccupations !
L'accompagnement psychologique et social est une priorité.**



Contacts Presse :

Pascale Lemerrier-Collot
Syndicat Régional de Paris Est
06 18 42 32 60

Benoit Vienne
Secrétaire Fédéral Matériel
06 08 36 41 71

Marc Baucher
Secrétaire Général
UNSA FERROVIAIRE
06 21 49 74 11

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org

